

# Mentor U, un outil innovant contre le chômage des jeunes

**HAINAUT** Le projet associe des travailleurs actifs et des jeunes sans emploi

- ▶ Le projet est basé sur le mécénat d'entreprise et le volontariat.
- ▶ Les mentors aident les jeunes à reprendre une activité.
- ▶ Les premiers résultats sont concluants, selon la ministre de l'Emploi et de la Formation.

Le chômage des jeunes diminue en Wallonie, mais son taux reste élevé sur le sillon industriel. En Hainaut, il représente encore globalement 20 % de la population de demandeurs d'emploi. C'est précisément pour booster l'insertion socioprofessionnelle des moins de 25 ans que le Forem a retenu le projet « Mentor U » en 2014. Une forme innovante de parrainage que l'ASBL « Pour la Solidarité », qui l'a expérimenté en région bruxelloise, pilote à Liège et en Hainaut.

Concrètement, des travailleurs actifs (cadres, chefs d'entreprise, indépendants) se mettent bénévolement au service de jeunes de 18 à 24 ans ayant au maximum le certificat d'enseignement secondaire supérieur. Des binômes se constituent : les partenaires établissent ensemble un plan d'actions individuel, qui sert de référence pour évaluer l'état d'avancement des démarches et leurs résultats. « Plus qu'une aide technique sur l'élaboration d'un CV ou la préparation d'un entretien d'embauche, le mentor apporte un soutien moral, une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, développe l'assertivité, le sens du dialogue, l'intelligence relationnelle », indique Marie Garbar, coordinatrice pour le Hainaut. « L'accompagnement s'étale sur une durée de 6 mois, il demande un suivi constant, et l'engagement des deux parties. Car tout se fait sur base volontaire », insiste-t-elle. La coordinatrice se charge du matching, soit la mise en relation du mentor et du jeune. Sur base de leurs profils, de leurs affinités, de leurs tempéraments, elle teste des parités. Les parties peuvent mettre fin à la collabo-



ration quand elles le souhaitent.

L'ASBL demande à ses mentors d'organiser deux entretiens physiques d'une durée d'une heure à une heure trente tous les mois. Les rencontres s'effectuent sur le lieu de travail, elles font l'objet d'un suivi en continu, dans un guide d'entretiens. Pour le surplus, les échanges se prolongent par courriel ou téléphone.

**« L'accompagnement s'étale sur une durée de 6 mois, il demande un suivi constant »** MARIE GARBAR

Grâce à la collaboration du réseau Be.Face et d'experts wallons, 410 jeunes du Hainaut et de Liège doivent être parrainés entre 2015 et 2017. Selon la ministre en charge de l'Emploi et de la Formation Eliane Tillieux (PS), « 68 jeunes se sont inscrits dans le projet depuis le mois de

janvier. A ce jour, 22 mentorats sont clôturés, l'expérience donne lieu à 94 % de sorties positives. » Soit bien davantage que l'objectif fixé, 60 %. « L'initiative répond parfaitement à la philosophie de la Garantie jeunesse, qui vise la mise en place d'un ensemble de mesures adaptées au profil des jeunes, en particulier les plus fragilisés », commente-t-elle.

Marie Garbar précise : « Une sortie positive, ce n'est pas seulement la conclusion d'un contrat de travail. C'est aussi une reprise de formation, un stage en entreprise ou la création d'une activité. Dans le Hainaut subdivisé en quatre sous-régions (Hainaut occidental, Mons Borinage, Centre et Charleroi Sud Hainaut), 37 mentors sont actifs. Actuellement, quinze binômes sont constitués, trois autres sont en proposition. »

DIDIER ALBIN

**La coordinatrice hennuyère du projet, Marie Garbar : « Le mentor apporte un soutien moral, une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, développe l'assertivité, le sens du dialogue, l'intelligence relationnelle. »** © D.R.

## TÉMOIGNAGE

### Envie et disponibilité

Le mentorat, une vocation ? L'envie et la disponibilité en sont deux composantes, à en croire Anna Tinebra qui a accepté de donner de son temps et de son énergie au projet. Manager de l'agence MicroStart de Charleroi (microcrédit pour les petites entreprises et les indépendants), elle en souligne le dynamisme et la dimension humaine. « On n'est pas là pour faire à la place du jeune, ni pour le pistonner. On l'aide à trouver ses marques, à prendre confiance en lui, à devenir acteur de sa propre carrière. Jusqu'ici, j'ai accom-

pagné deux candidates, l'une avait une formation dans le stylisme, l'autre avait interrompu ses études après les humanités pour devenir agent de gardiennage. Dans les deux cas, l'expérience a été concluante. Il y a eu un job dans le domaine du prêt-à-porter pour l'une qui ne souhaitait pas quitter la région de Charleroi, et un premier emploi d'intérimaire pour l'autre dans le domaine de la sécurité. »

D.A.

Les personnes intéressées par le mentorat sont invitées à adresser leur candidature à l'asbl « Pour la Solidarité ».